



UNSa Justice

Sollicitation de rencontre et appel au soutien face à la situation alarmante dans nos établissements pénitentiaires

Saint Pierre, le 29 avril 2025

Madame, Monsieur le Député,
Madame, Monsieur le Sénateur,

Notre organisation syndicale **UFAP UNSa Justice** vous adresse ce courrier en urgence au regard de la situation critique que traversent aujourd'hui tous les établissements pénitentiaires de notre île.

Depuis des mois, nous alertons sans relâche notre administration de tutelle sur l'état de dégradation avancée de nos structures, sur l'insuffisance dramatique des effectifs, et sur l'accroissement sans précédent des missions confiées à des personnels déjà épuisés. En dépit de nos nombreux appels, nous faisons face à une indifférence persistante et à des réponses dérisoires, totalement déconnectées de la réalité du terrain.

Au CD du Port, les engagements pris sont restés lettre morte. Les infrastructures tombent en ruine, et le mépris pour les agents et leur sécurité devient la règle.

Au CP de Saint-Denis, la situation est tout aussi apocalyptique : la norme est désormais au mode dégradé, avec des surveillants seuls face à des centaines de détenus, au mépris des règles élémentaires de sécurité et de dignité professionnelle. Les effectifs fondent, les activités prolifèrent, et la population carcérale explose.

Par ailleurs, la situation de la **Maison d'Arrêt de Saint-Pierre**, vestige d'une époque révolue puisqu'elle remonte à la Compagnie des Indes, est tout aussi préoccupante. Cet établissement obsolète, marqué par l'encellulement collectif et une vétusté indigne du XXI^e siècle, doit impérativement être remplacé par une structure pénitentiaire moderne et adaptée. La construction d'un nouvel établissement dans le sud de l'île n'est plus une option, mais une nécessité.

Face à ce chaos programmé, l'**UFAP UNSa Justice** réclame des mesures immédiates (non exhaustives) :

- Renforts d'effectifs, notamment par un additif à la CAP en cours et création des Equipes Locales de Sécurité Pénitentiaire manquantes et inscrites dans le protocole d'Incarville.
- Création d'un nouvel établissement dans le Sud de l'île et d'unités adaptées (unité psychiatrique spécialisée, SAS, etc...)
- Accélération des transferts de détenus vers l'hexagone,
- Sécurisation des infrastructures (Moyens modernes, filins, caillebotis...),
- Application concrète de la loi ÉGALITÉ RÉELLE pour l'Outre-mer.

Nos mobilisations **du 30 avril au CD du Port et du 2 mai au CP Saint-Denis** sont le reflet d'une colère profonde mais responsable. Nous n'acceptons plus que la Réunion soit la grande oubliée des plans nationaux, y compris dans le domaine pénitentiaire.

Aussi, nous sollicitons solennellement votre soutien et votre présence à nos côtés. Nous vous invitons à venir à la rencontre des personnels mobilisés pour entendre leur détresse, mesurer l'ampleur du problème, et porter leur voix au plus haut niveau de l'État.

Votre soutien serait un signal fort envoyé à celles et ceux qui, chaque jour, assurent dans des conditions indignes une mission régaliennne essentielle à la sécurité publique.

Dans l'attente de votre retour, et dans l'espoir d'une mobilisation collective pour redonner dignité et moyens à nos établissements, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Pour le Bureau Régional de l'UFAP UNSa Justice Réunion/Mayotte

Alexandre VISSOUVANADIN, Secrétaire Général de l'Union Régionale Réunion Mayotte

